

PRÉFACE

Publiée de 1883 à 1902 en quatre volumes in 4°, l'histoire des Rues de Liège, de M. Théodore Gobert, a rencontré aussitôt un succès bien rare pour les ouvrages de ce genre. L'édition en était complètement épuisée au bout de quelques années, et les exemplaires qui se rencontrent aujourd'hui dans les ventes publiques y sont chèrement disputés par les amateurs. Les mérites de ce grand travail expliquent également un succès si flatteur et la nécessité d'une nouvelle édition.

Par une fortune exceptionnelle, il s'est trouvé que M. Gobert répondait à la fois, parce qu'il combine en lui-même leurs goûts divers, aux désirs de catégories fort différentes de lecteurs. Il satisfait, en même temps si l'on peut ainsi dire, les anciens et les modernes. Animé d'un ardent patriotisme local, et d'une piété fervente pour le vieux Liège, il témoigne aussi d'un intérêt très vif pour les besoins et les innovations de la vie contemporaine. Il ne se cantonne pas dans le passé; il ne lui sacrifie pas le présent. L'archéologue et l'antiquaire s'allient chez lui à l'homme de notre temps; et sous sa conduite, on se promène à travers l'histoire de Liège comme à travers les rues mêmes de la « noble cité », charmé tantôt par le spectacle de monuments vénérables ou de vieux coins pittoresques, tantôt par celui des créations les plus récentes de la grande industrie ou de l'activité sociale.

La portée de son livre dépasse de beaucoup celle d'une simple histoire locale. Les longues et patientes recherches de l'auteur dont il faut être un érudit de métier pour apprécier, comme elles le méritent, toute l'ampleur et toute la difficulté, lui ont fait découvrir tant de particularités, tant de détails inédits sur les mœurs, les institutions, l'existence journalière de nos ancêtres à toutes les époques, que son œuvre constitue un vrai « trésor » de renseignements sur la vie sociale du

pays de Liège et de la Wallonie. Revisée avec amour, enrichie de quantité d'additions qui en doublent l'intérêt, en même temps que l'étendue, dotée d'une disposition typographique plus élégante, plus pratique et plus claire, continuée enfin jusqu'à l'époque glorieuse qui a fait briller le nom de Liège d'un lustre impérissable, cette nouvelle édition rencontrera plus de faveur encore que la première. Elle justifie amplement son nouveau titre: « Liège à travers les âges », de même qu'elle est digne de la vaillante cité qui, à travers les transformations, les révolutions et les catastrophes qu'elle a éprouvées au cours des siècles, ne s'est jamais montrée inférieure à elle-même.

H. PIRENNE.

AVANT-PROPOS

Parmi les caractères distinctifs de notre époque, il en est deux tout à fait opposés qui frapperont la postérité. C'est, d'une part, l'amour de la nouveauté qui tend à détruire les coutumes, les usages, voire les bâtisses des siècles écoulés. C'est, d'autre part, l'ardent désir de reconstituer le passé, ou plutôt d'en recueillir et d'en raviver les souvenirs.

L'esprit d'investigation est universel. En Belgique surtout la science archéologique a fait d'énormes progrès. Les pouvoirs publics, les corps savants, de très nombreux érudits ont déployé de multiples efforts aux fins de mettre en lumière les points obscurs de notre histoire. Cette croisade moderne a été des plus fructueuses. Par surcroît, grâce aux travailleurs consciencieux qui ont envisagé la tâche de l'historien comme entraînant de sérieux devoirs, nous n'en sommes plus à prêter créance aux légendes, à reproduire servilement, sans examen, les récits de nos chroniqueurs. Aujourd'hui, leurs assertions sont mises en présence des témoignages irrécusables que l'archéologie tire des vieux écrits, de déductions dûment établies ou de monuments ayant résisté aux temps et aux révolutions.

Aux yeux des voyageurs de jadis, notre cité apparaît l'une des plus superbes, des plus prospères, des plus attrayantes des Pays-Bas : « Cette grande et célèbre ville de Liège », écrit Bergeron après son voyage de l'an 1619, « est l'une des plus belles, des plus magnifiques, agréables, bien basties, mieux situées, plus riches et peuplées de toute la Belgique ».

Sans avoir rien perdu de cette richesse et de ses attraits, notre ville n'a cessé de se modifier depuis le premier quart du XIX^e siècle. Par suite des bouleversements dont elle a été l'objet, le culte des traditions s'est affaibli. En dehors des historiens, sont peu nombreux ceux de nos concitoyens qui connaissent les mœurs et les traditions de nos aïeux, les actes qui décidèrent parfois de nos destinées nationales, les lieux où ces actes se sont effectués. Cependant, comme l'attestait un ancien ministre des sciences et des arts, « un peuple qui ne se souviendrait pas de lui-même,

et qui ne trouverait pas dans le rappel de son passé des motifs d'exaltation, serait un peuple sans grandeur, à peine digne de ce nom. La barbarie, c'est l'oubli, l'effacement perpétuel du passé. Un sentiment propre des civilisés, c'est l'orgueil de l'œuvre durable, de la solidarité des générations. »

Un écrivain distingué, Augustin Thierry, avait raison à son tour d'affirmer que l'histoire nationale est, pour tous les hommes du même pays, une sorte de propriété commune, une portion du patrimoine moral que chaque génération qui disparaît lègue à celle qui la remplace. Les sociétés humaines ne vivent pas seulement dans le présent; il leur importe de savoir d'où elles viennent pour qu'elles puissent savoir où elles vont.

Il est non moins juste d'ajouter qu'en se tournant vers le passé, fréquemment l'on regarde l'avenir.

Pour faire revivre les leçons d'antan, pour développer chez les Liégeois l'amour de la terre ancestrale, il faut qu'on ressuscite, dans leur esprit tout au moins, l'aspect de la vieille cité. Ce ne sont pas seulement les agréments d'un climat tempéré, les perspectives variées, les avantages de la nature qui nous portent à aimer le sol natal. Les édifices, l'endroit où les objets nous remémorent les incidents impressionnants de notre enfance, des circonstances qui nous furent chères, voilà d'autres stimulants plus intenses de notre attachement. Il existe, d'ailleurs, en tout homme, un sentiment intime, profond, filial, qui suscite en lui le désir d'apprendre les actions caractéristiques accomplies au lieu de son origine. On aime, on tient à s'initier aux émotions, aux événements joyeux ou douloureux qui ont passionné les aïeux. Toujours l'on se plaît à revoir la localité qui fut son berceau. Lorsque la topographie de cette localité a été transformée, l'on s'efforce encore de se la représenter telle qu'on l'a vue en son enfance. C'est un vrai charme pour chacun de la rétablir en pensée avec la physionomie d'âges disparus. Ainsi la connaissance des choses d'autrefois familiarise les nouvelles générations avec les travaux et les gloires des ascendants remue en toutes les âmes la fibre patriotique, est fertile en enseignements des plus profitables.

Or, pour fixer d'une façon durable ces douces réminiscences du passé local, est-il meilleure œuvre qu'une étude appropriée des rues. Celles-ci, par leur dénomination, sont comme les pages d'un livre ouvert où l'histoire de la ville, divisée en de nombreux chapitres, est exposée aux regards des passants. L'historien Godefroid Kurth l'écrivait précisément à propos de notre travail dans sa préface de *La Cité de Liège au moyen âge*: « Les noms des rues, nés spontanément dans un temps où l'on se persuadait que ces vocables doivent servir à désigner leur objet..., cachent, sous leurs proportions exigües, à la manière des phonographes d'aujourd'hui, l'écho retentissant des drames et des catastrophes d'autrefois; les interpréter, c'est faire entendre aux contemporains la voix du passé dans toute sa vérité sonore ».

En effet, la plupart des désignations de rues ont été choisies pour commémorer les plus intéressants épisodes de nos annales. Par leur appellation, par les monuments qu'elles renferment, par les hommes célèbres qui y ont vu le jour ou s'y sont révélés, les rues perpétuent les fastes de la ville, ses commotions politiques, ses malheurs, ses triomphes. Les noms des artères publiques sont aussi destinés à rappeler la création d'institutions séculaires, à perpétuer le souvenir de grands citoyens: fondateurs, défenseurs ou bienfaiteurs de la cité.

L'ouvrage que nous avons entrepris se présente d'autant plus utile, plus attachant qu'il s'agit d'une cité ayant un passé remarquablement riche en exemples salutaires. Alphonse Le Roy l'énonçait en termes vrais: « Avant d'être Belges, nous avons été Liégeois, et c'est à la principauté de Liège, cette république couverte d'un manteau épiscopal que se rapportent tous nos souvenirs; c'est dans nos annales locales que nous puiserons, et là uniquement, l'intelligence des mouvements sociaux qui nous ont trempé le caractère; c'est à notre propre tradition que nous avons à remonter. »

Tels sont les motifs puissants qui nous incitent à remémorer les institutions politiques, administratives, judiciaires et religieuses de Liège, leurs transformations successives, les phases diverses glorieuses ou tourmentées que la cité a traversées. Ils nous portent également à dresser le tableau de la vie civile, intellectuelle et sociale de nos ancêtres, à décrire l'historique des monuments d'archéologie, d'architecture, de peinture et de sculpture que leurs talents et leur génie ont su produire.

En cet ordre d'idées, nous donnerons d'abord un aperçu des premiers stades de la cité; nous la suivrons dans son long et remarquable développement comme dans ses embellissements. Nous verrons l'application qu'on y a faite des perfectionnements de l'art, des sciences industrielles, hygiéniques, administratives, etc.

Dans les notices qui ont trait particulièrement aux voies publiques figurent, à côté de l'étymologie, les déformations que certains de leurs noms ont subies. Ne nous bornant pas à décrire les événements qui ont eu ces rues pour théâtre et à faire ressortir les hommes distingués qui ont résidé en ces lieux, nous passons en revue les édifices: palais, églises, couvents, statues, hôtels ou demeures dignes de mention, renseignements qu'apprécient de plus en plus le monde des érudits et le peuple même.

Jusqu'à présent, l'historien, en général, a trop laissé à l'écart les phénomènes collectifs, les facteurs économiques et sociaux dont l'étude est suggestive pour l'intelligence du passé national. Nous avons cherché à en dresser l'inventaire autant que les données connues l'ont permis.

Pour accomplir notre tâche, prise dans son ensemble, il était indispensable de recourir à toutes les sources d'informations. Enumérer la somme des documents consultés par nous exigerait une place trop considérable. Les écrivains régionaux de tous les temps, les journaux locaux, les vieilles chroniques publiées ou inédites, les ordonnances princières, les coutumes, les « recès » du Conseil de la cité, les collections officielles et particulières, les archives de l'Etat, de la Province et de diverses communes, les bibliothèques publiques et privées, les « stocks » de familles, nous ont fourni d'abondants contingents de renseignements de genres variés. Nous avons profité de tous les souvenirs, recouru à toutes les traditions.

En amenant au jour maints détails de valeur, nous avons, grâce à l'examen attentif et à la comparaison de textes perdus depuis longtemps, redressé des séries d'erreurs historiques sans cesse renouvelées, fait justice d'affirmations hasardées et reproduites bénévolement par des écrivains non avertis, enfin modifié la conception de nombreux récits non justifiés.

Ce travail arrive au moment opportun. Notre cité, par les événements douloureux que le pays entier a subis, est à un tournant des plus marquants de son histoire. Des incidents mémorables se rattachent à la guerre 1914-1918. Leur place est indiquée dans un ouvrage tel que le nôtre, avec les exemples de solidarité qui se sont manifestés à Liège, en toutes les sphères de l'activité humaine.

Le principe a été justement posé: Inflexible dans ses jugements sur les hommes pervers, l'historien peut s'abandonner à quelque complaisance quand il célèbre ce qu'il y a de noble et de sublime dans les actions des hommes. Alors seulement il a le droit de laisser apercevoir ses sentiments, ses affections, son enthousiasme. Mais, en dehors de ces circonstances, l'impartialité la plus rigoureuse doit présider à ses récits. Ses préférences particulières doivent être écartées. Il importe, au fond, qu'une grande leçon de morale générale soit tirée des faits mêmes. Ces considérations nous ont guidé constamment dans la conception de notre tâche.

Au surplus, l'auteur est tenu de laisser, autant que possible, le lecteur juge de la valeur des éléments sur lesquels s'étaie son œuvre. C'est le cas spécialement en érudition. Voilà pourquoi nous n'avons pas ménagé les notes justificatives. A côté des anciens textes transcrits fidèlement sont précisées les sources. Dès le XVIII^e siècle, un écrivain célèbre, Voltaire, exigeait que l'historien attestât ses dires par des citations. Ces citations sont des pièces à conviction.

La multiplicité des notes atténue certes l'attrait de la lecture. On reconnaîtra que, dans une étude comme celle-ci, l'agrément est le but secondaire. Instruire en forme l'essentiel, car il s'agit d'une œuvre de vulgarisation.

Si cet ouvrage a pu être édité, nonobstant les difficultés d'ordre économique, il nous est agréable d'en rendre un public hommage aux Administrations

de la Ville et de la Province de Liège. Dès le 29 décembre 1919, le Conseil communal de Liège, par un vote unanime, tint à récompenser généreusement l'auteur et décida en principe de faire imprimer l'œuvre aux frais de la Ville. Le même Conseil, à l'unanimité encore de ses membres, a inscrit à son budget de 1923 un premier et important crédit pour l'exécution de cette résolution.

Reconnaissant, de son côté, la valeur historique et scientifique de *Liège à travers les âges*, le Conseil provincial tout entier s'est plu, en sa séance du 17 juillet 1920, à contribuer à cette publication patriotique, par une forte subvention.

Que tous ceux qui, d'une façon quelconque, ont aidé à réaliser l'entreprise, reçoivent le tribut de notre profonde gratitude. Ils auront certes travaillé à rendre plus vif l'amour du sol natal dans le cœur de tous les Liégeois.

Explication des sigles usités dans les notes.

A

- A Administration.
 AAA *Annales de l'Académie d'archéologie d'Anvers.*
 AB *Attestations de bourgeoisie, aux Archives de l'Etat, à Liège.*
 ABV *Abbaye du Val Benoit.*
 AC *Administration centrale.*
 AE *Archives de l'Etat, à Liège.*
 AHEB *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique.*
 AM *Arrêté ministériel.*
 Amp.C *Amplissima collectio (de MARTÈNE et DURAND).*
 AP *Archives de la province ou de la préfecture.*
 AR *Arrêté royal.*
 AREL *Analyse du Recueil d'épithaphes des Le Fort (par NAVEAU).*
 AS *Acta Sanctorum.*
 ASE *Annuaire de la Société libre d'Emulation de Liège.*
 ASLW *Annuaire de la Société de littérature wallonne.*
 AV *Archives de la Ville de Liège.*

B

- BA *Bulletin administratif de la Ville de Liège.*
 BAAB *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.*
 BARB *Bulletin de l'Académie royale de Belgique.*
 BBB *Bulletin des bibliophiles belges.*
 BC *Balance ou Budget de la Cité.*
 BCV *Bibliothèque centrale de la Ville.*
 BCRA *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie de Belgique.*
 BCRH *Bulletin de la Commission royale d'histoire.*
 BIAL *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.*
 BL *Bulletin des Lois.*
 BM *Bulletin municipal de Liège.*
 BN *Biens nationaux.*
 BSAH *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse.*
 BSBL *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois.*
 BSVA *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.*
 BUL *Bibliothèque de l'Université de Liège.*

C

- CA *Cour allodiale.*
 Cap. *Capitation paroissiale.*
 CAPL *Chronique archéologique du pays de Liège.*
 Cath. *Cathédrale Saint-Lambert.*

- CB *Cour des bourgeois de la Cité.*
 CC *Comptes de la Cité.*
 CCD *Correspondance du Commissaire du directeur exécutif.*
 CCP *Id. du pouvoir exécutif.*
 CCSL *Conclusions capitulaires de Saint-Lambert, analysées par S. BORMANS.*
 CDO *Courrier du département de l'Ourthe.*
 CESL *Cartulaire de l'église Saint-Lambert (par BORMANS et SCHOOLMEESTERS).*
 CF *Chambre des finances ou des comptes.*
 Ch. *Chartes.*
 Ch. et Pr.M. *Chartes et privilèges des bons métiers.*
 CL *Chroniques liégeoises (par BALAU).*
 CP *Conseil privé.*
 CPL *Coutumes du pays de Liège, (par RAIKEM et BORMANS).*
 Cr.P *Cris du Perron.*
 CSAH *Chroniques ou Conférences de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.*
 CT *Convenances et testaments.*
 CUC *Collection Ulysse Capitaine.*
 CVB *Chartes ou Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoit.*
 CVSL *Chartes ou Cartulaire de l'abbaye du Val-Saint-Lambert.*

D

- D *Décrets.*
 DC *Délibération du Conseil communal.*
 Dép. *Dépêches.*
 DO *Décrets et ordonnances.*
 DPL *Délices du pays de Liège.*
 DVB *Description des vitres et bonniers (1651).*

E

- EAP *Exposé de la situation administrative de la Province.*
 EL *Echevins de Liège.*

G

- GPL *Gesta Pontificum Leodiensium (de CHAPEAUVILLE).*

H

- HC *Hospice de Cornillon.*
 HSA *Hospice Saint-Abraham ou Saint-Jean-Baptiste.*
 HSM *Hospice Saint-Mathieu à la Chaîne.*

I

- ICSC *Inventaire analytique des chartes de Sainte-Croix, à Liège, (par PONCELET).*
 ICSJ *Id. de Saint-Jean l'Evangéliste (par LAHAYE).*

ICSP *Inventaire analytique des chartes de Saint-Pierre, à Liège* (par PONCELET).
 ID *Instituts de droit liégeois* (par SOHET).
 IOA *Inventaire des objets d'art renfermés dans les monuments de Liège*, (par RENIER).

J

JH *Journal historique et littéraire*, (de KERSTEN).
 JS *Jugements et sentences*.

L

LA *Lettre des aiselements de la cité* (1330).
 LCOP . . . *Liste chronologique des ordonnances de la principauté de Liège*.
 LF *Livre des jiefs de l'Eglise de Liège sous Adolphe de La Marck*, (par PONCELET).

M

MAD . . . *Mémorial administratif du département de l'Ourthe*.
 MAP *Id. de la province de Liège*.
 MARB . . . *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*.
 MGH . . . *Monumenta Germaniae historica*, de PERTZ.
 MGL . . . *Id. Leges*.
 MGS . . . *Id. Scriptorum*.
 MN *Miroir des Nobles de Hesbaye*, de HEMRICOURT.
 MSDO . . *Mémoire statistique du département de l'Ourthe* (par THOMASSIN).
 MSE . . . *Mémoires de la Société libre d'Emulation de Liège*.
 MSHM . . *Mémoires pour servir à l'histoire monastique du pays de Liège* (par STÉPHANI).
 MV *Mémorial de la Ville* (par ANCIEN).

N

NCSD . . . *Notice des cartulaires de la collégiale Saint-Denis, à Liège* (par BORMANS).

O

OD *Opera diplomatica* (par MIRÆUS et FOPPENS).

P

PI *Pauvres en Ile*.
 PN *Protocole du notaire*...
 PT *Patron de la Temporalité* (par HEMRICOURT).
 PV *Procès verbaux*.
 PVSE . . . *Procès verbaux des séances de la Société libre d'Emulation de Liège*.

R

r *Registre*.
 RARP . . . *Recueil des arrêtés des Représentants du peuple*.
 RBN . . . *Revue belge de numismatique*.
 RCC *Recès du Conseil de la Cité*.
 RE *Recueil des édits* (par DE LOUVREX).
 RH *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège*, (par ABRV).
 RHC . . . *Id. des membres du Conseil ordinaire* (Id., éd. par POSWICK).
 RL *Revue de Liège*.
 ROP . . . *Recueil des Ordonnances de la principauté de Liège* (édité par RAIKEM et BORMANS).
 RP *Rendages proclamatoires*.

S

s *Série*.
 SBL *Société des bibliophiles liégeois*.
 SCM *Spécification des Chambres des Métiers de Liège* (1685).

T

TCD *Table des chartes et diplômes imprimés concernant la Belgique* (par WAUTERS, etc.).
 TS *Tableau historique des suffragants* (par ERNST).

V

VBN *Ventes de biens nationaux*.
 VL *Voyage littéraire de deux Bénédictins* (par MARTÈNE et DURAND).

THÉODORE GOBERT

Conservateur honoraire des Archives de la Province de Liège
Ancien Président de l'Institut Archéologique Liégeois

Liège à travers les âges

LES RUES DE LIÈGE

Tome premier



LIÈGE
GEORGES THONE, ÉDITEUR

—
1924